

MOTO CLUB 12

Les 3 JOURS D'AVEYRON

Chez Agnès IMBERT

84 route de Combetalade

12130 SAINT GENIEZ D'OLT



Le 1^{er} septembre 2010

Suite au décret paru au journal officiel le 11 avril 2010 sous le n°2010-365 soumettant les manifestations sportives à une évaluation de leurs incidences environnementales dès lors qu'elles se situent sur un site Natura 2000 ou à proximité ; ce qui est le cas pour l'organisation de la 7^{ème} édition des 3 jours d'Aveyron.

A ce jour, nous n'avons pas l'information nécessaire de la part de la Préfecture de l'Aveyron pour la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Il nous est donc impossible pour l'instant d'en chiffrer le coût et le report, malheureusement obligatoire sur le montant des engagements.

Dans l'attente d'informations de la part de l'administration, nous sommes donc dans l'obligation de retarder au 1^{er} octobre la mise en ligne des engagements.

Avec tous nos regrets.